

MODALITÉS DE SÉLECTIONS 2025

Règles communes à toutes les Grandes Epreuves Fédérales :

- L'inscription se fait directement sur Espace Tri 2.0 au minimum 6 jours avant la compétition.
- Pourront participer et prétendre à un classement ou titre du championnat de France, régional ou départemental, uniquement les athlètes pour lesquels(les) la demande de **licence compétition** Fédération Française de Triathlon aura été validée informatiquement dans l'application fédérale par la ligue régionale :
 - o en cas de mutation : au plus tard le 31 janvier de la saison en cours,
 - o en l'absence de mutation : au plus tard 15 jours avant l'épreuve concernée.
- L'ensemble des participants d'un même club porteront la même tenue club durant la course et sur le podium.
- Les champions(nes) de France sont tenus de revêtir ce maillot sur le podium protocolaire.
- Lors d'épreuves décernant plusieurs titres de catégories différentes (Elite, U23) un même concurrent U23 peut être classé en catégorie Elite et U23.
- Le titre de « Champion de France » individuel ne peut être délivré qu'aux licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon et de nationalité française ou aux licenciés de la Fédération Tahitienne de Triathlon et de nationalité française.
- Les titres de « Champion Régional », « Champion Départemental » individuel et Bike & Run où SwimRun ne peuvent être délivrés qu'aux licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon et de nationalité française affiliés auprès de la ligue concernée ou d'un club du comité départemental concerné.
- Les titres de « Champion Régional des Clubs », « Champion Départemental des Clubs » ne peuvent être délivrés qu'aux équipes composées de licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon d'un même club affilié auprès de la ligue concernée ou d'un club du comité départemental concerné.
- Une sélection individuelle ou d'équipe ne concerne que les athlètes étant licenciés « compétition » au jour de l'épreuve de sélection.

Ces modalités sont soumises à la Réglementation Sportive et peuvent donc évoluer au cours de la saison.

Courses soumises à des quotas :

- Les divers quotas de qualifiés individuels sont calculés annuellement et proportionnellement au nombre de licenciés validés dans Espace Tri 2.0 au 31 janvier de l'année en cours dans chaque ligue régionale, ainsi que la prise en compte des résultats sportifs à N-1 dans la même catégorie d'âge et de sexe (top 25).
- Les divers quotas de qualifiés clubs sont calculés annuellement et proportionnellement au nombre de clubs validés dans Espace Tri 2.0 au 31 janvier de l'année en cours dans chaque ligue régionale. Chaque ligue définit son mode de sélection, et le nombre de clubs qu'elle sélectionne, dans la limite des quotas.
- L'interlocuteur des ligues est la Commission National Sportive. Elle transmet aux ligues régionales, pour le 15 février, les quotas pour chacune des catégories d'âge et de sexe. Ce quota est saisi dans Espace Tri 2.0 pour chaque épreuve.

- Les ligues préinscrivent, sur Espace Tri 2.0, les athlètes sélectionnés à la date communiquée par la C.N.S. (spécifique à chaque championnat). **L'inscription est du ressort du club.**
- Le « qualifié d'office » est soumis au paiement du droit d'inscription et cette qualification n'attribue aucun droit particulier à l'intéressé(e).

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL

COURSES ADULTES

Championnat de France Individuel de Triathlon et Duathlon S

Cette année les Championnats de France sont ouverts à tous

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et 1 titre de Champion de France GA sera décerné aux vainqueurs par catégorie d'âges.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Duathlon : Macon (71) 5 avril

Triathlon : Saulxures-sur-Moselotte (88) 31 mai

Challenge Nationale de Swimrun

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs du Challenge National de Swimrun, et ce dans les catégories :

- Équipes Féminines ;
- Équipes Mixtes ;
- Équipes Masculines.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Lieux :

3	mai	Jablins (77)
11	mai	Les Salles sur Verdon (04)
22	juin	Royère de Vassivière (23)
12	juillet	Bort-les-Orgues (19)
20	septembre	Rivedoux Plage (17)

Championnats de France de Raid

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et 1 titre de Champion de France GA sera décerné aux vainqueurs par catégorie d'âges.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Lieu : Cazilhac (11) le 14 juin

Championnats de France de Paratriathlon

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et ce par catégorie d'handicap

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Lieu : Cabourg (14) le 28 septembre

Challenge National de Triathlon Longues Distances

Principes généraux du Challenge National Triathlon Longues Distances

- Le Challenge National Longue Distance de Triathlon est ouvert à tous les licenciés de nationalité française, titulaire d'une licence FFTRI compétition validée au plus tard le jour de l'épreuve.
- Toutes les épreuves de Triathlon de format compris entre L et XXL ou assimilé, ayant obtenu une "Licence manifestation" auprès de la FFTRI intégreront automatiquement le Challenge National.
- Afin d'intégrer le classement du challenge national, chaque athlète devra participer à au moins 3 épreuves au cours de la saison de la discipline concernée.
- Si l'athlète fait plus de 3 épreuves au cours de la saison, les 3 meilleurs résultats seront retenus pour l'élaboration du classement final.
- A l'issue de la saison sportive (clôture au 31 décembre), des titres de champions de France seront décernés.
- Le classement provisoire sera mis à jour chaque semaine avec les résultats du week-end précédent.

[Calendrier des épreuves comptant pour le Challenge National Longues Distances](#)

[Réglementation sportive Challenge National Triathlon longues distances](#)

Challenge National de Duathlon Longues Distances

Principes généraux du Challenge National Duathlon Longues Distances

- Le Challenge National Longue Distance de Duathlon est ouvert à tous les licenciés de nationalité française, titulaire d'une licence FFTRI compétition validée au plus tard le jour de l'épreuve.
- Toutes les épreuves de Duathlon de format compris entre M et XXL ou assimilé, ayant obtenu une "Licence manifestation" auprès de la FFTRI intégreront automatiquement le Challenge National.
- Afin d'intégrer le classement du challenge national, chaque athlète devra participer à au moins 2 épreuves au cours de la saison de la discipline concernée.
- Si l'athlète fait plus de 2 épreuves au cours de la saison, les 2 meilleurs résultats seront retenus pour l'élaboration du classement final.
- A l'issue de la saison sportive (clôture au 31 décembre), des titres de champions de France seront décernés.
- Le classement provisoire sera mis à jour chaque semaine avec les résultats du week-end précédent.

Ligue du Centre de Triathlon

1240, rue de la Bergeresse

45160 Olivet

06.37.98.11.75

<http://www.triathlon-centre.org/>

ctl.competition@triatlon-centre.org

[Calendrier des épreuves comptant pour le Challenge National de Duathlon Longues Distances](#)

[Réglementation sportive Challenge National de Duathlon longues distances](#)

Challenge National de Cross Triathlon

Principes généraux du Challenge National Cross Triathlon

- Le Challenge National Cross Triathlon est ouvert à tous les licenciés de nationalité française, titulaire d'une licence FFTRI compétition validée au plus tard le jour de l'épreuve.
- Toutes les épreuves de Duathlon de format compris entre M et L ou assimilé, ayant obtenu une "Licence manifestation" auprès de la FFTRI intégreront automatiquement le Challenge National.
- Afin d'intégrer le classement du challenge national, chaque athlète devra participer à au moins 2 épreuves au cours de la saison de la discipline concernée.
- Si l'athlète fait plus de 2 épreuves au cours de la saison, les 2 meilleurs résultats seront retenus pour l'élaboration du classement final.
- A l'issue de la saison sportive (clôture au 31 décembre), des titres de champions de France seront décernés.
- Le classement provisoire sera mis à jour chaque semaine avec les résultats du week-end précédent.

[Calendrier des épreuves comptant pour le Challenge National de Duathlon Longues Distances](#)

[Réglementation sportive Challenge National Cross triathlon](#)

Championnat de France d'Aquathlon

Les Championnats de France d'Aquathlon sont ouverts aux catégories Séniors et Vétérans licenciés F.F.TRI. « Compétition ».

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course et 1 titre de Champion de France GA sera décerné aux vainqueurs par catégorie d'âges.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Lieu : Angoulême (16) le 5 juillet

Championnats de France de Raid Jeunes

1 titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs de la course.

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur

Lieu : Velleron (84) le 29 mai

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS

Championnat de France des Clubs de Relais Mixte de Triathlon

Les clubs devront engagés 4 équipiers (2 filles, 2 garçons), ordre de départ Femme, Homme, Femme, Homme sur une distance XS

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur. Classement jeunes (équipe avec des cadets / juniors) et classement adulte.

Albi (81) le 9 juin

Championnat de France des Clubs de Raid

Chaque club présente trois équipes de 2 athlètes. Quatre catégories devront être représentées parmi les catégories suivantes : benjamin, minime, cadet, junior, sénior et master (à minima un sénior ou master devra rentrer dans la composition de l'équipe).

Le club représenté devra être composé à minima de deux équipiers sur six d'un sexe minoritaire (soit 2H/4F, 3H/3F ou 4H/2F).

Accès libre, pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur.

Trept (37) le 28 septembre

Championnats de France des clubs par équipe jeunes

Le classement est établi conformément aux dispositions prévues pour les classements par équipe sur une course individuelle, sans distinction de nationalité.

Le classement de la course est établi dans l'ordre croissant de l'équipe de club (trois équipiers) ayant le plus faible capital de points, qui est classée première, à l'équipe de club ayant le plus fort capital de points, qui est classée dernière.

Les Championnats de France individuels de Triathlon, Duathlon et Aquathlon donnent lieu à la délivrance de titres par équipe de clubs.

Seront attribués les titres de :

- . Champion de France des jeunes par équipe de Triathlon, par catégorie d'âge et par sexe
- . Champion de France des jeunes par équipe de Duathlon, par catégorie d'âge et par sexe
- . Champion de France des jeunes par équipe d'Aquathlon, par catégorie d'âge et par sexe

Le classement est établi conformément aux dispositions prévues pour les classements par équipe sur une course individuelle, sans distinction de nationalité.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON DE DIVISION 3 (D3)

Le Championnat de France des clubs de Triathlon de D3 se dispute sur la formule d'élimination directe sur trois niveaux consécutifs :

- Niveau 1 : étape régionale le 3 mai sur le triathlon S de Suèvres.

- o **Quota 4 équipes féminines et 4 équipes masculines**

- Niveau 2 : ½ finale « Zone Centre Ouest », Laval (53) le 15 juin

- Niveau 3 : finale Nationale, Monteux (84) le 13 septembre,

Cas des clubs de D1 et de D2 de Triathlon

Les équipes engagées en D3 par les clubs de D1 ou de D2 ne peuvent être composées que de concurrents n'ayant participé à aucune étape de D1 ou de D2 de Triathlon, avant chacune des étapes pour participer à celle-ci. Cette règle ne s'applique pas pour les licenciés jeunes et de nationalité française.

- Leur classement à l'issue de la finale nationale de D3 ne leur permet pas d'accéder en D2.

Sur la demi-finale et la finale, les clubs pourront inscrire **cinq concurrent(e)s maximum constituant l'équipe de course**, dont au minimum trois athlètes de nationalité française, présents sur la ligne de départ.

Pour la D1, D2, D3, seuls les athlètes licenciés compétitions au plus tard le 31 janvier 2025 peuvent courir.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DUATHLON - DIVISION 3 (D3)

Le Championnat de France des clubs féminins / masculins de Duathlon de D3 se dispute sur la formule d'élimination directe sur trois niveaux consécutifs

- Niveau 1 : étape régionale le 2 mars sur le duathlon S de Saint Cyr sur Loire.

○ **Quota : 4 équipes féminines et 4 équipes masculines**

- Niveau 2 : ½ finale « Zone Centre Ouest » St Grégoire (35) le 25 mai

- Niveau 3 : finale nationale, Montoux (84) 14 septembre

Cas des clubs de D1 et de D2 de Triathlon

Les équipes engagées en D3 par les clubs de D1 ou de D2 ne peuvent être composées que de concurrents n'ayant participé à aucune étape de D1 ou de D2 de Triathlon, avant chacune des étapes pour participer à celle-ci. Cette règle ne s'applique pas pour les licenciés jeunes et de nationalité française.

- Leur classement à l'issue de la finale nationale de D3 ne leur permet pas d'accéder en D2.

Sur la demi-finale et la finale, les clubs pourront inscrire **cinq concurrent(e)s maximum constituant l'équipe de course**, dont au minimum trois athlètes de nationalité française, présents sur la ligne de départ.

Pour la D1, D2, D3, seuls les athlètes licenciés compétitions au plus tard le 31 janvier 2025 peuvent courir.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES RÉGIONALES

Les benjamins ont accès au Championnat de France des Ligues.

Il se dispute sur un Triathlon Distance XS avec aspiration abri selon la formule de course « équipe en Relais » de quatre concurrents.

Chaque Ligue Régionale sélectionne selon les critères ci-dessous les quatre concurrents de l'équipe, deux filles et deux garçons.

Critères de droit

- Aucun

Autres critères

- Résultats sur les sélectifs et les Ch. de France Jeunes de Triathlon / Aquathlon / Duathlon
- Participation au Ch. de France d'Aquathlon
- Résultats sur l'ensemble de la saison et au vu de la spécificité de la course
- Du suivi de l'entraînement

Obligation pour les sélectionnés de participer au Ch. de France d'Aquathlon

Lieu : Angoulême (16) le 5 & 6 juillet

La liste des sélectionnables sera publiée, le 3 juin 2025, et validation de la sélection le 23 juin.

ANNEXES

[REGLEMENTATION SPORTIVE 2025](#)

[REGLEMENTATION DES EPREUVES NATIONALES 2025](#)

[QUOTAS CLUBS 2025](#)